



L'association 'Taïchi à l'Ombre des Mirabelliers' TOM  
en association avec la Maison Pour Tous de Woippy  
organise un stage animé par Jean BOUCAULT  
le samedi 20 et dimanche 21 janvier 2024

Ce stage accessible à tous portera sur :

### « Les principes constants dans notre forme »

Nous nous appuyerons sur les *Principes constants*\* afin d'éclairer notre pratique,  
en nous basant sur les gestes des 13 postures et du premier Duan.

\* *Principes constants du Taiji Quan du Yangjia Michuan*, de Claudy Jeanmougin est un ouvrage de référence dans lequel sont expliquées les bases qui régissent notre forme.

Jean BOUCAULT fut élève de Claudy Jeanmougin à partir de 1988, puis de Françoise Cordaro à partir de 1999. Enseignant depuis 2005 à Baugé (49) puis à La Flèche (72) depuis 2015. Il est également membre du collège européen des enseignants de Yangjia Michuan Taiji quan.

Horaires : Samedi 20 : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00  
Dimanche 21 : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

Lieu : Salle de danse de l'Atrium/MPT Woippy, rue de Bretagne, 57140 WOIPPY  
Il est indispensable d'avoir des chaussures non portées à l'extérieur pour pratiquer (sinon chaussettes ou pieds nus)

Tarif : 70€  
45€ pour votre conjoint•e  
Tarif pour 1 journée : 42€

} + 12€ d'adhésion pour les personnes non adhérentes MPT

Repas de midi : tiré du sac, possibilité de manger sur place  
⇒ **Pensez à ramener vos gobelets, assiettes et couverts !**

Bulletin D'inscription stage du – 20/21 janvier 2024 avec Jean BOUCAULT

Pour une bonne organisation, à transmettre avec votre règlement **avant le 7 janvier 2024** à Geneviève DRANT 30 Rue du bois le Prêtre 57130 Ars-Sur-Moselle - Tel : 06 60 43 75 50

Nom : .....Prénom.....

Adresse : .....

Tél / courriel : .....

Pour celles et ceux qui viennent de loin, veuillez-**nous le signaler rapidement**, afin que nous puissions prendre des dispositions pour vous héberger.

Le nombre de participants est limité à 25 personnes.

En cas de désistement justifié, merci de prévenir jusqu'au 12 janvier pour bénéficier d'un remboursement